

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE, À VIENNE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE



Genève, le 18 juin 2018

Réf : 436 /MPGG/MMN/2018 117

Monsieur le Rapporteur Spécial,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre portant la référence **AL GAB 1/2018** du **30 mai 2018**, par laquelle vous aviez bien voulu solliciter de la part du Gouvernement gabonais des informations ou tout commentaires concernant des faits présumant les irrégularités dans la nomination de **Mme Marie-Madeleine MBORANTSOUO** à la Cour Constitutionnelle du Gabon ; le manque d'indépendance et d'impartialité de cette Cour Constitutionnelle et de sa Présidente lors des élections présidentielles de 2009 et du 27 août 2016, ainsi que les présomptions de détournements, soustractions ou destructions de fonds publics à l'encontre de **Mme Marie-Madeleine MBORANTSOUO**.

A cet effet, vu l'importance que revêt ce sujet et la gravité des allégations portées contre l'une des institutions constitutionnelles de la République gabonaise, le Gouvernement gabonais souhaiterait obtenir de votre part un délai supplémentaire pour apporter des éléments de réponse sollicités.

Par ailleurs, me référant à votre intention, très prochaine, d'exprimer publiquement vos préoccupations quant à ces informations reçues, que vous considérez suffisamment fiables pour signaler une question justifiant une attention immédiate, je voudrais appeler votre attention sur les sacro saints principes d'impartialité, de neutralité et du contradictoire qui sous-tendent votre mandat.

A cet effet, le Gouvernement gabonais estime que la fiabilité de ces informations ne pourrait être établie sans les éléments de réponse dudit Gouvernement.

En outre, la publication de ces allégations avant les délais requis y compris la prolongation sollicitée, pourrait être interprétée par le Gouvernement de mon pays comme un aveu de partialité et une violation du principe du contradictoire.

Sachant pouvoir compter sur votre professionnalisme, je voudrais vous assurer de la coopération pleine et entière du Gouvernement gabonais pour tirer au clair les faits allégués.

Veillez agréer, **Monsieur le Rapporteur Spécial**, l'assurance de ma parfaite considération.




Marianne Odette BIBALOU BOUNDA
Ambassadeur, Représentant Permanent

Diego García-Sayán,
Rapporteur Spécial sur l'indépendance
des juges et des avocats